

3CA
CLUB CYNOPHILE CENTRE ALSACE
ROUTE DE VILLE
67730 CHATENOIS

A L'ATTENTION DES DÉTENTEURS
DE CHIENS DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME}
CATÉGORIE

La loi vous impose de déclarer votre chien à la mairie, et une attestation d'aptitude vous sera demandée.

Une formation d'une journée est nécessaire pour obtenir cette attestation.

Le club organise cette formation le 31 août à partir de 9hrs dans ses locaux. Le montant de l'inscription est de 50€.

Pour toute inscription, vous pouvez nous contacter à cette adresse mail

3ca.alsace@gmail.com

ou

Téléphoner au 07 71 77 44 44